



**ATELIER DE LANCEMENT ET DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES DU PROJET :**

**« ÉVALUATION INTEGREE DES POLITIQUES
COMMERCIALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE
(CACAO CULTURE) SUPPORTANT LA MISE EN
ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE AU CAMEROUN »**

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Avec la collaboration du

**Centre d'étude de l'Environnement et du Développement au
Cameroun (CEDC)**

Yaoundé, Jardin Zoologique de Mvog-Betsi, 06- 07 mars 2007

R A P P O R T D E S Y N T H E S E

Par :

Mr ALIM Hamadadi, (CEA no1/MINEP)
Dr ASSOUMOU EBO Etienne, (SDCPB/MINEP)
Dr MVONDO AWONO Jean Pierre, (Coordonnateur du CEDC)

I. INTRODUCTION

L'atelier de lancement et de renforcement des capacités du projet « **Évaluation Intégrée des Politiques Commerciales dans le Secteur Agricole supportant la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique au Cameroun** » s'est tenu, du 06 au 07 mars 2007 dans la salle de conférences du Jardin Zoologique de Mvog-Betsi à Yaoundé, sous le haut patronage du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), et la collaboration du Centre d'étude de l'Environnement et du Développement au Cameroun (CEDC).

Le présent rapport présente le résumé des exposés et des discussions de l'événement, assortis des recommandations émises par les participants, ainsi que les contraintes rencontrées tout au long dudit séminaire.

II. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIF DE L'ATELIER

II.1. Contexte et Justification

Six pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) ont été sélectionnés, dans le cadre des activités de l'Initiative du PNUE sur l'évaluation intégrée des politiques liées au commerce et à la diversité biologique dans le secteur agricole. Les pays concernés recevront un appui technique et financier, au cours des deux prochaines années, aux fins d'entreprendre des projets visant à évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation du commerce dans le secteur agricole, avec un accent particulier sur la diversité biologique. Parmi ces pays, figure le Cameroun qui a opté pour la cacaoculture dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Le choix de la cacao culture pour ce projet est justifié par son importance dans la couverture géographique du pays dont la pratique s'étend sur plusieurs provinces, notamment : le Centre, le Sud, l'Est, le Littoral et le Sud-Ouest. Cette pratique constitue une menace considérable sur la biodiversité forestière. De ce fait, le renforcement des capacités pour l'élaboration des recommandations qui préservent la diversité biologique tout en maximisant les avantages du développement durable tirés de la libéralisation du commerce dans le secteur agricole s'avère nécessaire.

D'où la justification de l'organisation de l'atelier de lancement et de renforcement des capacités du projet « **Évaluation Intégrée des Politiques Commerciales dans le Secteur Agricole supportant la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique au Cameroun** » qui s'est tenu du 06 au 07 mars 2007.

II.2. Objectifs de l'atelier

Le présent atelier a pour objectifs le lancement du projet national et le renforcement des capacités institutionnelles nationales, gouvernementales et autres parties prenantes pour une meilleure appréciation des impacts environnementaux, sociaux et économiques des politiques commerciales du secteur cacao, avec un accent particulier sur la diversité biologique.

II.3. Durée de l'atelier

L'atelier de lancement et de renforcement des capacités du projet « **Évaluation Intégrée des Politiques Commerciales dans le Secteur Agricole supportant la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique au Cameroun** » s'est tenu du 06 au 07 mars 2007 au Jardin Zoologique de Mvog-Betsi à Yaoundé, avec en prélude, la réunion le 05 mars 2007 du comité de Pilotage dudit projet.

II.4. Résultats attendus

- Renforcement des capacités institutionnelles et gouvernementales ;
- Meilleure connaissance des méthodologies d'évaluation intégrée des impacts environnementaux, sociaux et économiques ;
- Connaissance effective des différents accords commerciaux sur l'agriculture et principalement sur le cacao ;
- Sensibilisation des principaux acteurs sur les enjeux des politiques commerciales et des composantes de la Biodiversité.

II.5. Participation

Le présent atelier a réuni l'ensemble des acteurs du domaine de la filière cacao et de la protection des ressources naturelles. Etaient présents des responsables du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, des responsables du Centre d'étude de l'Environnement et du Développement au Cameroun (CEDC), des représentants des administrations partenaires (MINADER, MINEPIA, MINCOMMERCE), les partenaires au développement (PNUD, PNUE, UICN, Banque Mondiale), des représentants de la Société Civile et du secteur privé, ainsi que des institutions de recherche. (Cf. liste de présence Annexe 1).

III. DEROULEMENT DE L'ATELIER

La mise en œuvre de cet atelier de lancement et de renforcement des capacités était structurée, durant les deux (02) jours des travaux, autour de trois (03) points essentiels à savoir :

- la cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement des travaux ;
- la cérémonie de clôture.

III.1. Cérémonie d'ouverture

Comme inscrit à l'ordre du jour, le Chef du projet, en la personne de Dr WASSOUNI, Directeur du Suivi et de la Conservation des Ressources Naturelles au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, a procédé à l'introduction de la session relative à la tenue de l'atelier. Il s'est appesanti sur la présentation des différents responsables ayant concouru à la mise en œuvre du projet, objet du présent atelier.

Pour sa part, Dr MVONDO AWONO Jean Pierre, Coordonnateur du Centre d'Etude de l'Environnement et du Développement au Cameroun (CEDC), a souligné que des

mesures favorisant l'expansion de la cacaoculture pourraient contribuer à la déforestation et à la perte de la biodiversité, tout en faisant miroiter aux populations, une promesse pour des revenus monétaires plus importants. Il est donc important que l'on s'intéresse aux relations entre commerce et environnement, si l'on veut apprécier pleinement l'impact des politiques commerciales sur le développement durable. Dans ce cadre, il s'est dit ravi que cet atelier donne la possibilité à l'institution de recherche qu'il représente, de réaffirmer sa vocation nationale et sous-régionale dans le domaine de la protection des ressources naturelles. Le CEDC compte donc apporter toute son expertise à cette initiative qui cadre avec l'un de ses objectifs qui est "de stimuler et supporter les projets et programmes ayant un intérêt direct et pratique pour la conservation, l'utilisation durable des ressources naturelles et le développement".

L'intervention de la représentante de l'UNEP-Génève, Mme Mireille PERRIN, a porté sur la présentation de l'Initiative de l'UNEP sur l'évaluation intégrée des politiques liées au commerce dans le secteur agricole. Cette Initiative a été lancée en 2005. La fin des travaux est prévue en 2009. L'appui financier provient de la Commission Européenne et du Gouvernement Suédois. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à l'implantation de ladite initiative, six pays ont été sélectionnés. Il s'agit notamment du Cameroun (cacao), de la Jamaïque (sucre), de Madagascar, de l'île Maurice (sucre), en Ouganda et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'objectif de l'Initiative du PNUE est de renforcer la capacité des pays ACP à élaborer des recommandations qui préservent la diversité biologique tout en maximisant les avantages du développement durable tirés de la libéralisation du commerce dans le secteur agricole. Autrement dit, elle vise à soutenir les pays ACP dans le développement de politiques nationales qui prennent en compte les objectifs de réduction de la pauvreté, du développement durable et de conservation de la biodiversité, en renforçant leurs capacités pour mener des évaluations intégrées des impacts des politiques commerciales agricoles sur la biodiversité et le développement. En prélude au lancement effectif de cette initiative, le PNUE avait organisé, du 25 au 27 octobre 2006, à Genève, un atelier de renforcement des capacités destiné aux équipes chargées de mener les projets dans les pays concernés.

Il s'agira ensuite de procéder au démarrage des projets nationaux dans différents secteurs et cadres commerciaux, de développer et de mettre en œuvre des Plans d'Action des Politiques Nationales basés sur les résultats des études de cas des pays ACP concernés.

Pour ce faire, comme l'a souligné la représentante du PNUE, une collaboration sur le terrain basée sur une approche participative avec les différents gouvernements intéressés, les instituts de recherche, les ONGs, la Société civile et les producteurs est une impérieuse nécessité pour la réussite de cette initiative.

L'allocation d'ouverture proprement dite a été prononcée par le Secrétaire Général, M. **AKWA Patrick KUM BONG**, représentant le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, empêché.

Dans ses propos, le Secrétaire Général, a réitéré les préoccupations du Cameroun, à l'instar des autres pays de la Sous Région du Bassin du Congo, pour la conservation de la diversité biologique. Les multiples menaces qui pèsent sur cette biodiversité résultent entre autres de l'action de l'homme à travers la mise en œuvre des politiques commerciales dans le secteur agricole. Le renversement des tendances à la dégradation

est un défi à relever pour la conservation des ressources naturelles, d'où l'intérêt du présent projet qui répond aux besoins « gestion » et « conservation durable » des ressources naturelles.

C'est donc l'occasion pour les parties prenantes à cet atelier de saisir l'opportunité de débattre des questions subséquentes, d'affiner les objectifs, les résultats et le chronogramme des activités du projet, mais aussi de renforcer les synergies entre les différentes parties prenantes du secteur cacao.

En concluant son propos, le Secrétaire Général a souhaité que les différentes expertises et expériences des participants soient mises à contribution afin de garantir le succès de cet atelier.

Après la suspension des travaux qui a permis aux différents participants de se rafraîchir, la suite du programme de l'atelier a été communiquée par **Dr. AMBASSA MVE Jean**, modérateur et facilitateur de l'atelier (cf. programme détaillé joint en annexe).

III.2. Déroulement des travaux

Sous la modération de Dr AMBASSA MVE Jean, les travaux de l'atelier au cours de la journée du 06 mars 2007, ont été organisés en plusieurs communications en plénière, suivies chacune de discussions et débats. Ces derniers ont permis d'approfondir et d'enrichir les présentations faites par les personnes ressources. Ces communications ont été axées autour des points suivants :

- Introduction à l'atelier
- Présentation du projet
- Présentation du comité de Pilotage
- Présentation du Plan Stratégique sur la Convention sur la biodiversité
- Politiques liées au Commerce et impacts environnementaux
- Liens entre commerce, agriculture, services de l'écosystème et Biodiversité
- Introduction à l'évaluation intégrée
- Préoccupations sur la cacaoculture

La journée d 07 mars a été consacrée aux différentes étapes de l'évaluation intégrée, au plan d'action et à la clôture.

III.2.1. Introduction à l'atelier :

Ce point d'intervention a été développé par Dr ASSOUMOU EBO Etienne, Personne Contact et SDCPB MINEP. L'intervenant a donné les grandes orientations et les objectifs qui sous-tendent le présent atelier qui vise à préparer les participants à la mise en œuvre du projet au niveau national. Ceci à travers :

▪ La Communication

En présentant le projet aux participants dans le détail, le but poursuivi était qu'ils soient à leur tour en mesure de bien l'expliquer au niveau local. Ont alors été présentés :

- Les principaux objectifs et activités programmées du projet;
- Les raisons et objectifs de faire une évaluation intégrée des politiques commerciales dans le secteur agricole;

- Les liens entre politiques commerciales, agriculture, environnement et biodiversité;
- Les principales étapes d'une évaluation intégrée et comment la mettre au point pour pouvoir examiner les aspects liés à la biodiversité.

- **L'Analyse** (compréhension de l'évaluation intégrée)

Il faut avoir une bonne compréhension des outils et techniques utilisés pour une évaluation intégrée :

- Cadre conceptuel ;
- Critères et indicateurs;
- Scénarios ;
- Evaluation ;
- Implication des parties prenantes.

- **L'Organisation**, notamment un plan pour la mise en oeuvre des prochaines étapes du projet (après l'atelier):

- Implication des partenaires et parties prenantes;
- Comités et ateliers;
- Chronogramme des activités.

A la suite des différents points énumérés, l'orateur a déroulé le programme de l'atelier, tel que joint en annexe.

Face aux préoccupations des participants qui voulaient comprendre pourquoi le choix seulement du cacao, la liste non exhaustive des partenaires et l'extension de la zone de compétence, l'intervenant répondit que les choix ont été opérés dans le seul but de la recherche de l'efficacité dans les résultats escomptés par le projet.

III.2.2 Présentation du projet

Au-delà de l'historique du projet retracé par Dr ASSOUMOU EBO Etienne, celui-ci a présenté l'objectif principal du projet qui est l'évaluation intégrée des impacts environnementaux, sociaux et économiques des politiques commerciales du secteur cacao, avec un accent particulier sur la protection de la diversité biologique. Il s'agira entre autres de : renforcer les capacités institutionnelles et gouvernementales pour une meilleure appréciation des impacts environnementaux en matière de politique commerciale agricole ; sensibiliser les acteurs sur les enjeux des politiques environnementales et le commerce des composantes de la biodiversité ; développer et affiner les méthodologies d'évaluation intégrée des impacts environnementaux, sociaux et économiques des politiques commerciales du secteur cacao, avec accent particulier sur la protection de la diversité biologique.

Les résultats attendus sont :

- les capacités institutionnelles nationales et gouvernementales pour l'évaluation des politiques commerciales agricoles sur l'environnement sont renforcées ;
- les méthodologies d'évaluation intégrées des impacts environnementaux, sociaux et économiques des politiques commerciales sont connues ;
- la connaissance des différents accords commerciaux sur l'agriculture et principalement sur le cacao est effective ;

- les acteurs sont sensibilisés sur les enjeux des politiques environnementales et le commerce des composantes de la Biodiversité.

III.2.3 Présentation du Comité de Pilotage

Le chef d'Equipe du Projet, M. WASSOUNI a procédé à une brève présentation du Comité de pilotage en charge de la conduite des activités du projet.

Ledit comité a tenu sa première réunion le 05 mars 2007. Les conclusions et les recommandations de la première session du Comité de pilotage sont reportées en annexe du présent rapport.

III.2.4 Présentation de la Stratégie et Plan d'Action National sur la Convention sur la biodiversité (SPAN/DB ou NBSP)

Un aperçu a été fait sur le Plan d'Action National sur la Diversité Biologique (NBSAP) au Cameroun par Dr. ASSOUMOU EBO Etienne. L'exposé a donné l'opportunité de préciser les notions de Biodiversité, Ecosystème, NBSAP, et de rappeler les origines du NBSAP, de voir sa situation au Cameroun, d'expliquer la stratégie nationale et le plan d'action, puis de présenter les perspectives. Par ailleurs, Dr ASSOUMOU a insisté sur les corrélations entre le NBSAP et les activités du projet en ce qui concerne la biodiversité agricole. Les actions incluses dans le NBSAP peuvent être incorporées dans les activités à mener par le projet.

Les préoccupations émises par les participants ici étaient axées sur la circulation des informations jusqu'à la base pour qu'une assimilation des différentes actions soit effective. Pour ce faire, il sera question d'interagir avec les représentants des Communautés au sein du Comité de Pilotage, de procéder à des descentes sur le terrain pour la collecte des données et d'organiser un atelier de restitution afin que toutes les considérations des parties prenantes au projet soient prises en compte.

III.2.5 Politiques liées au Commerce et impacts environnementaux

Mme Mireille PERRIN, de l'UNEP-ETB, a effectué un aperçu sur les politiques liées au commerce et les impacts environnementaux. De son exposé, on peut retenir que les politiques commerciales agricoles affectent les décisions sur l'utilisation des sols et des ressources en influençant les prix et les marchés. En outre, les impacts environnementaux y découlant peuvent être positifs ou négatifs. Tout dépend donc du contexte national du pays (organisation institutionnelle et structurelle, existence des politiques, etc.).

Afin de mieux cerner les contours de ces politiques, des exemples précis ont été développés par l'intervenante. Il s'agit notamment du cas du soja au Brésil, du sucre en Jamaïque et de la pêche en Mauritanie.

Pour les participants, il sera question surtout de considérer dans tout le processus, le court et le long terme des impacts politiques des liens commerciaux/environnementaux établis.

III.2.6 Liens entre commerce, agriculture, services de l'écosystème et Biodiversité

La précédente intervenante s'est aussi attardée sur les Liens entre commerce, agriculture, services de l'écosystème et biodiversité. Le constat est évident :

- l'agriculture a des impacts sur la biodiversité et les écosystèmes ;
- des liens étroits existent entre la biodiversité, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté ;
- les politiques commerciales entraînent des modifications sur l'utilisation des sols et les pratiques agricoles ;
- il y a des perspectives d'accroissement des revenus et de promotion du développement durable liés au facteur biodiversité.

Dans cette optique, le processus d'évaluation intégrée doit avoir un cadre conceptuel cohérent pour déterminer les différents liens existant entre d'une part les services de l'écosystème et les différents aspects du développement humain. Autrement dit, on doit déterminer les conséquences des changements des écosystèmes sur les aspects de la vie. Pour le PNUE, ce cadre est intégré dans le « Millennium Ecosystem Assessment ».

III.2.7 Introduction à l'évaluation intégrée

L'introduction à l'évaluation intégrée a été faite par la représentante de l'UNEP . Elle a porté essentiellement sur la présentation générale de l'évaluation intégrée, suivie du cadre conceptuel utilisé dans cette procédure.

Pour ce qui est de la présentation générale de l'évaluation intégrée, l'oratrice a axé son intervention sur le but de l'évaluation intégrée qui peut être :

- d'étudier les liens entre le commerce, l'environnement et le développement,
- d'informer les décideurs gouvernementaux,
- d'informer les négociateurs,
- d'élaborer des trains de mesures ou accroître la transparence du processus décisionnel.

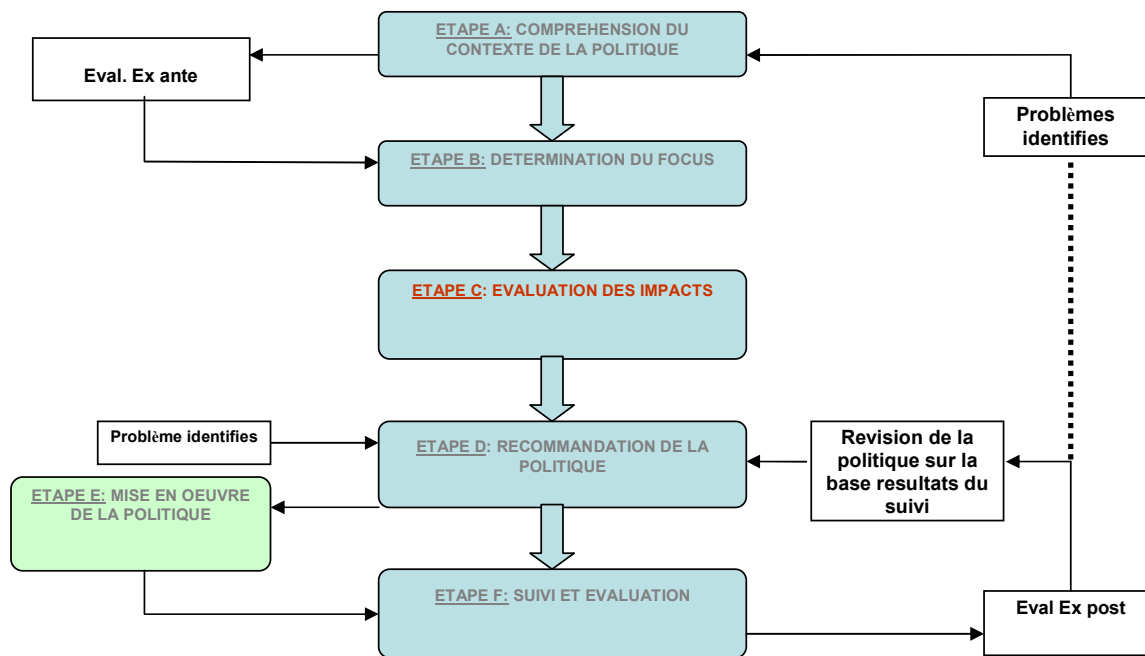
Son champ d'application demeure les mesures commerciales, les accords de libéralisation des échanges ou d'autres politiques liées au commerce, et sur les domaines à analyser, soit un secteur, une zone géographique ou un écosystème, les priorités de développement ou une période de temps.

III.2.8 Evaluation intégrée

L'évaluation intégrée comporte 06 principales étapes. Les deux premières (Etapes A et B) ont été présentées par Dr AMBASSA MVE Jean. Toutes les autres ont fait l'objet d'une présentation par Dr MVONDO AWONO Jean Pierre.

Ainsi, chacune des étapes a fait l'objet d'une présentation théorique. Chacune de ces présentations a été suivie de travaux de groupes qui ont permis aux participants de mieux comprendre les exposés.

Le schéma ci-dessous récapitule les étapes de l'évaluation intégrée.



Etapes de l'évaluation intégrée

Etape A : Compréhension du contexte politique ;

Il s'agira ici d'identifier les raisons pour mener une évaluation intégrée et comprendre le contexte général de la politique. Par ailleurs, mener les actions suivantes :

- Identifier le but de global l'évaluation intégrée
- Réviser la politique proposée et le contexte politique
- Identifier les participants impliqués dans la décision politique, la société civile affectée par la décision et discuter du problème en question
- Identifier et réviser les informations disponibles.

Etape B : Détermination du focus :

A ce niveau, le but est d'identifier les principaux problèmes à prendre en compte dans le cadre d'une évaluation intégrée. Il sera question d'entreprendre les actions suivantes :

- Déterminer les paramètres de l'évaluation intégrée ;
- Développer un cadre conceptuel ;
- Spécifier les principaux problèmes qui déterminent le focus de l'évaluation intégrée.

Etape C : Evaluation des impacts (critères, indicateurs et méthodologie d'évaluation) ;

La finalité pour cette étape est l'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des différentes options politiques envisagées dans le cadre de l'évaluation intégrée. Pour les actions, il sera question :

- d'identifier les différents critères relevant des principaux problèmes identifiés
- de développer des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux qui aideront à répondre aux principales questions
- de déterminer les limites de l'évaluation intégrée
- d'identifier les options politiques incluant les scénarios à réviser
- de conduire l'analyse des impacts en se servant des outils et techniques appropriés

Etape D : Enoncé des recommandations politiques ;

A travers l'interprétation des résultats de l'évaluation intégrée et influence les décisions politiques.

Etape E : Mise en œuvre des recommandations politiques ;

C'est la traduction des recommandations politiques en actions.

Etape F : Suivi et évaluation ;

Elle consistera en une redéfinition des politiques implantées suivant les résultats de l'évaluation intégrée.

Travaux de groupe

Sur la base de la méthodologie impulsée par les intervenants, et conformément aux TDRs, les groupes ont été constitués à l'effet de répondre aux exigences soulevées par les participants tout au long des travaux.

La méthodologie a consisté à mener des exercices suivant les différentes étapes énumérées pour effectuer valablement une évaluation intégrée. Les étapes **D, E, F** (respectivement axées sur *l'Enoncé des recommandations politiques ; la Mise en œuvre des recommandations politiques ; et le Suivi et évaluation*) n'ont pas fait l'objet d'exercice en groupe. Ces trois étapes seront abordées plus en détail ultérieurement.

Exemple de résultat du travail des groupes sur les indicateurs :

Sur la base des actions à entreprendre dans les étapes précédentes, il a été demandé aux deux groupes de travail de procéder à l'identification des problèmes liés à la relance de la cacaoculture au Cameroun et de proposer une série d'indicateurs y afférents.

Dans cette voie, le tableau suivant a été établi :

Etape C	
Problèmes identifiés	Indicateurs proposés
Vieillessement des plantations	<ul style="list-style-type: none"> - Productivité - Age de la plantation - Arbres (aspect des plants de cacaoyers) - Baisse du rendement à l'hectare
Déforestation	<ul style="list-style-type: none"> - Dénudation du couvert végétal - Changement des micro- climats

Etape C	
Problèmes identifiés	Indicateurs proposés
	<ul style="list-style-type: none"> - Espèces végétales fauniques halieutiques - Dynamique floristique - Erosion pédologique - Augmentation des superficies des plantations - Destruction des fruitiers sauvages
Désengagement de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Non subvention (intrants, formation, encadrement) - Libéralisation des prix aux producteurs - Diminution des structures d'encadrement et de commercialisation
Viellissement des planteurs et des plantations	<ul style="list-style-type: none"> - Age - Abandon des plantations - Exode rural
Abandon des plantations	<ul style="list-style-type: none"> - Exode rural - Vieillissements des planteurs et des plantations - Baisse des prix sur le marché international - Réduction des superficies cultivées - Baisse de la production - Croissance de la faune sauvage et de la flore
Baisse des prix	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des revenus et du pouvoir d'achat des planteurs - Abandon des plantations - Coxage
Pauvreté persistante	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de scolarisation - Incapacité d'assurer les frais médicaux - Augmentation du taux de mortalité - Habitat - Santé - Sécurité alimentaire - Promiscuité - Insécurité civile - VIH/SIDA - Prostitution
Production vouée à l'exportation	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du produit sur le marché local - Industrie de transformation

III.2.1.9 Plan d'action

Dr AMBASSA a fait une proposition de plan d'action en vue de la réalisation de l'évaluation intégrée envisagée au Cameroun. De cet exposé, on peut retenir que l'élaboration d'un plan d'action passe par la formation, la mise en place d'un comité de travail, la vulgarisation des méthodes, l'information et la sensibilisation, l'éducation et la communication, l'exécution des travaux et enfin la désignation des points focaux au niveau des régions concernées.

Deleted: l'

Une évaluation mal élaborée pourrait créer la confusion, l'anxiété, la frustration et éventuellement un faux départ du projet.

III.2.10 Préoccupations sur la cacaoculture

Sur la base des échanges interactifs, les participants à l'atelier ont posé des questions au Dr MBONDJI sur la cacaoculture., il en ressort que :

- L'utilisation des engrais, dans l'optique d'avoir une production abondante, est déconseillée dans la cacaoculture. Une méthode de substitution plus écologique consiste à planter des légumineuses pour fixer l'azote dans le sol ;
- La cacaoculture ne saurait se faire sans une détérioration de la forêt.;
- La cacaoculture, réalisée de manière durable, peut avoir des impacts positifs sur la biodiversité ;
- La substitution du cacao par une autre culture est une question qui doit prendre en compte les exigences non seulement climatiques mais aussi socio-culturelles.
- On peut concilier la cacaoculture avec les exigences de conservation de la biodiversité, par exemple, par le choix des produits phytosanitaires moins agressifs ;
- Il existe plusieurs variétés de cacao. Leur durabilité dépend de la manière de les cultiver et de les entretenir. Mais les hybrides vivent moins longtemps que les espèces traditionnelles.

III.2.11 Evaluation de l'atelier

L'évaluation de l'atelier a consisté pour les participants à répondre aux questions suivantes

- Qu'est qui leur a marqué pendant le déroulement des travaux
- Qu'est ce qui leur a le plus intéressé ?
- Qu'est ce qu'ils ont trouvé d'utile au cours de cet atelier?

L'intégralité de leurs réponses est annexée au présent rapport.

III.3. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par les propos respectifs du coordonnateur du CEDC, de la représentante du PNUE, et de Dr. WASSOUNI, Chef d'Equipe du projet au nom du MINEP empêché.

Ils ont ~~chacun leur~~ tour remerciés le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour la mise sur pied de cette plate forme de collaboration multisectorielle. Par ailleurs, le Responsable de l'Equipe du Projet a tenu à réaffirmer l'engagement de son Département Ministériel à œuvrer pour la continuation de ce processus déjà en cours. A l'endroit des participants, il a réitéré que des contributions ultérieures sont toujours attendues en vue de faciliter le travail du Comité de Pilotage.

Deleted: tour a

L'atelier de lancement et de renforcement des capacités du projet « **Évaluation Intégrée des Politiques Commerciales dans le Secteur Agricole supportant la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique au Cameroun** » a pris fin le 07 mars à 18 heures précises.

IV. ANNEXES

Liste des participants :

N°	Noms et Prénoms	Institution d'affiliation	Adresse
1	LEBEGUA NKOA Florentine	ONG IADER	763 62 77 B.P 2328 Messa Yaoundé lebflo@yahoo.fr
2	Mireille Perrin Decorzeut	UNEP, Genève Suisse	
3	WASSOUNI	MINEP/DSCPR	975 14 84 Wassouni_amadou@yahoo.fr
4	AMBASSA MVE Jean	Personne Ressource / Facilitateur	900 51 96
5	BIHEGA Raphaël	Producteur province du littoral (Sanaga Maritime).	670 85 33
6	N'SOM ESSIMA Etienne G.	Représentant MINFOF	626 19 17
7	SEMBONG Dieudonné	Producteur, Province de l'Est	520 82 65
8	BEYEGUE DJONKO Honoré	CEDC	990 22 56 B.P 410 Maroua
9	EKOBO Colette Edith	Représentant MINADER, Yaoundé	760 41 01
10	MBA ESSONO	Société Civile/Producteur Cacao Chef 3 ^{ème} degré	916 76 28
11	MVE JEAN Marie	ETS Mve	753 03 02
12	ASSOUMOU EBO Etienne	S/DCPB/MINEP	736 89 41
13	MVONDO AWONO Jean Pierre	CEDC	763 63 33
14	ETOGA Pierre	Union de Producteur	784 88 87
15	Jean Blanc TAKOU S.	ONG/ Millénaire International Plus	943 32 70
16	ALIM HAMADADI	Chef Secrétariat / MINEP	hamadadi@walla.com
17	NGALA Israel	MINEP/SDPRN	992 60 47
18	OWONA MEYE Jean Albert	Ingénieur d'étude DCTI	223 59 47
19	ZABOYA DAMA Adèle J.	CAB CT ₁ /MINEP	562 33 62 Zaboyadele2006@yahoo.fr
20	Clorine F. MOKOM	DSCPRN/MINEP	793 17 00 clorinefimokom@yahoo.com
21	BELA MANGA	CSCL/MINEP	
22	ADAMA SAÏDOU	SD/DDPE (MINEP)	
23	EVINA Valentin	Planteur Cacao, Sud-Mvila (Mefou)	
24	FORGHAB Patrick M.	CN/BIE-DNC	
25	WAGNOUN Valentin	CN/BIE/DNC	
26	NGOUFFO Etienne	Ss-Dir. Rec.Env.	
27	BIANKUE Pierre	I ₁ /BIE/UM	
28	AMBASSA NDIOMO Armand	I ₂ /BIE/UMACM	

29	BIDJOGO BODO Pascal	Cellule des Projets	
30	HAMAN UNUSA	DSCPR	
31	TARKANG EYONG J. A	DEPC	
32	OSSENDE Florence	DSCPRN	
33	LEMNYUY William	MINEP/DNC/BIE	
34	Dr EFENDENE Blaise	MINEP/DNC	
35	KAGONDE Timothée	CEA ₂ /MINEP	
36	YOUSSAOU	MINEP/Brigade des Inspection	
37	POUTH Jean	Cellule Monitoring	
38	Remy NOUKEU YAKAM	MINESUP/CE	
39	Constance BAEY KUM	MINEP/DNCBIE	
40	Georges KONGA		
41	NCHEKOUA T. Jean R.	CODEF	
42	METSO MEBENGE S. C.	CS – PGE (MINEP)	
43	NDINGA Nestor	C. U. Ydé	
44	MUGHE John	MINEP/Brigade	
45	OSSOU ZOLO Charles	MINEP/SBB	
46	TCHOUPET Denis	CUDDLA	
47	Chief DJIMELI	Cacao farm Kumba	
48	TCHAKOUNTIO Dolette	MINEP	
49	Dr. TCHATAT Gabriel	MINEP/SDPE	
50	D'EDIBI EDIBI	Gic DESED	
51	Pierre M. MBONDJI	SODECAO	951 57 70 Mbondji_cephag@yahoo.fr
52	Jean Claude ENGBWANG	SODECAO, Mengang	980 94 13
53	CHEDO Pierre	MINADER/CE	928 30 58